



Cité éducative
de Brive-la-Gaillarde

Appel à projets
2022-2023

La Cité éducative a pour objectif la promotion de l'égalité des chances et la lutte contre les inégalités. Pour ce faire, elle déploie un plan d'actions en faveur des jeunes de 0 à 25 ans issus des Quartiers Politiques de la Ville (Chapélie, Gaubret-Tujac, Rivet)



PREFECTURE DE LA CORREZE



Les actions éligibles :

Les projets doivent s'inscrire dans le cahier des charges défini par le tableau ci-après.

Une attention toute particulière sera accordée aux projets construits en partenariat avec les acteurs du territoire et les structures supports dont l'expertise est nécessaire pour garantir la faisabilité des projets.

Axe stratégique	Objectif de l'axe	Objectifs prioritaires
1- Conforter le rôle de l'école	1.1. Renforcer la persévérance scolaire et le présentisme	Prévention et traitement concertés du décrochage scolaire
		Climat scolaire et responsabilisation des jeunes
	1.2. Renforcer l'aide au travail personnel des jeunes par une meilleure coordination des dispositifs existants	Coordination des dispositifs d'aide aux devoirs

	1.3. Renforcer les valeurs de la république et la citoyenneté	Engagement civique et valeurs de la République
	1.4. Personnalisation des parcours et ambition scolaire	Information, orientation, ambition.
	1.5. Renforcer la collaboration entre les acteurs autour des temps clefs des parcours des enfants et des jeunes	Continuité et fluidité des parcours
2- Promouvoir la continuité éducative	2.1. Renforcer l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité	Parents acteurs de la Cité
	2.2. Mettre en œuvre une complémentarité des temps éducatifs	Jeunes au cœur de la cité : une offre péri et extra scolaire ambitieuse

	2.3. Développer actions et partenariats autour de la scolarisation et socialisation des moins de 3 ans	Accueil et socialisation des plus jeunes
	2.4. Promouvoir la politique EAC	Art et Culture au cœur de la Cité
	2.5. Développer la pratique sportive et la prévention bien-être / santé	Sport santé Cité
3- Ouvrir le champ des possibles	3.1. Développer envie et ambition des élèves par la mise en réseau d'acteurs publics, privés, institutionnels autour d'une banque de stages de qualité (3e et PFMP) Actions de tutorat ou de parrainage ou de stages d'été. Développer l'accès des jeunes des QPV aux emplois d'été	Mon stage de 3e/mon stage de découverte/mon job d'été
	3.4. Développer la mobilité territoriale et extra-territoriale des jeunes	Mobilité, citoyens de Brive et du monde

	3.5. Développer les usages du numérique comme levier de désenclavement	Cité connectée
	3.6. Déverrouiller les parcours de vie, notamment inclusifs	Cité inclusive
	3.7. Communiquer pour construire une identité de la cité éducative	Voix de la Cité

Vos interlocuteurs :

Vous pouvez être accompagnés et épaulés dans la l'élaboration et le déroulement de votre candidature par :

Jérôme Motard, Chef de projet opérationnel de la Cité éducative jerome.motard@ac-limoges.fr

Qui décide :

Le comité de pilotage de la Cité éducative est en charge de la validation des candidatures. Il est composé de la principale du collège chef de file de la Cité éducative, du délégué de la préfète à la politique de la ville, de la DGA Solidarités et Tranquillité urbaine de la ville de Brive et du chef de service éducation de la ville de Brive.

Le chef de projet opérationnel est à votre disposition en cas de refus pour vous expliquer les raisons qui n'ont pas permis à votre candidature d'aboutir.

Modalité de dépôt :

1^{ère} étape :

Les actions sont présentées par l'opérateur sur le support « **fiche action/budget** » (voir la dernière page). Elles sont adressées par voie dématérialisée au chef de projet opérationnel (CPO) à l'adresse suivante : jerome.motard@ac-limoges.fr .

Le CPO peut être sollicité pour aider à la conception et à la rédaction du projet.

2^{ème} étape :

L'ensemble des projets sera soumis à l'instruction du comité de pilotage de la Cité éducative pour avis. En cas d'avis favorable, le projet est présenté au comité stratégique, seule instance apte à valider le soutien d'une action.

3^{ème} étape :

Les actions validées feront l'objet d'une validation par mail accompagnée des modalités de dépôt du dossier de subvention.

Les avis défavorables seront expliqués.

4^{ème} étape :

A la fin de la réalisation du projet, un **bilan d'auto-évaluation** est demandé au porteur.

FICHE ACTION/BUDGET

Intitulé de l'action			
Statut	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> action existante à conforter ou développer <input type="checkbox"/> action nouvelle à créer 		
Nom du porteur de projet			
Périmètre de l'action	<p>Axe et objectifs visés du plan d'action de la Cité éducative :</p> <p>Nature de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> action durant ou en lien avec le temps scolaire <input type="checkbox"/> action en dehors du temps scolaire 		
Objectifs de l'action			
Description			
Mise en œuvre Echéancier des actions			
Bénéficiaires Public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 0/3 ans <input type="checkbox"/> 3/10 ans <input type="checkbox"/> 11/14 ans 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 14/18 ans <input type="checkbox"/> plus de 18 ans <input type="checkbox"/> familles 	
Partenaires			
Moyens humains			
Date ou période de réalisation			
Indicateurs	Préciser si possible les indicateurs de suivi, de réalisation et d'impact de l'action :		
Nombre de bénéficiaires			
Montant global de l'action			
Montant demandé à la Cité éducative			

Moyens financiers	Dépenses	Recettes
Répartition des crédits	<ul style="list-style-type: none"> o Achats (matériel...) : o Location, mise à disposition de salle : o Rémunérations des personnels intervenants, indiquer le coût horaire et le nombre d'heures : o Frais de déplacements : o Communication, publicité : o Autres frais liés au projet (à détailler) : 	<ul style="list-style-type: none"> o Crédits spécifiques Cité éducative : o Ville : o Conseil régional ou départemental : o Etablissement scolaire : o Association : o Autres :

Réserve au comité de pilotage de la Cité :

Fléchage financier du projet :	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Fonds de la Cité <input type="radio"/> Fonds politique de la ville (Dauphin) <input type="radio"/> Fonds de la mairie
Avis du comité de pilotage :	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Projet validé <input type="radio"/> Projet ajourné